Le syndic a souligné

l'objectif essentiel

qui est de garantir

à la population de

personnes âgées de

la région un cadre de

vie agréable, incluant

sécurité, autonomie

et bien-être.

## EMS

# Un projet accueilli avec enthousiasme

La présentation du projet lauréat résultant du concours d'architecture pour le nouveau bâtiment de l'Établissement médico-social de Sainte-Croix a été accueillie très positivement par les partenaires concernés et les autorités locales. Mercredi dernier au Technopôle, le Centre de soins et de santé communautaire du Balcon du Jura (CSSC), une centaine de personnes ont pris connaissance de ce qui deviendra le nouvel EMS de la région, une réponse longtemps attendue aux besoins de la population.

Né en 1998, le Centre de soins et de santé communautaire accueille dans le bâtiment des Rosiers les divisions de gériatrie et de psychiatrie de l'âge avancé (psychogériatrie) avec un taux d'occupation dépassant régulièrement le 100%. Les résidents doivent s'accommoder de chambres à deux lits et ceux en psychogériatrie sont logés au troisième étage avec les difficultés que l'on imagine pour accéder aux promenades à l'extérieur. La situation est donc très loin de satisfaire les besoins des patients et les conditions d'une gestion acceptable pour le personnel. De plus les réalités démographiques laissent percevoir une augmentation significative de la demande pour la population de la région. Il fallait bien trouver une solution raisonnable.

### Soutien politique et financier des trois communes

La direction et le conseil d'administration du Centre de soins étaient conscients depuis longtemps de cette situation et ils ont recherché des solutions pour améliorer les conditions de vie, aussi bien pour les résidents que pour le personnel. En 2007, il a été décidé d'étudier des projets pour permettre aux résidents de disposer d'un milieu de vie décent, avec des chambres à un lit et avec des accès facilités vers l'extérieur. De nombreuses solutions ont été étudiées, en commen-



Le président du jury Robert-Tito Haarpaintner, le lauréat Patrick Minder et le directeur du CSSC Thierry Monod.

cant par un agrandissement de l'hôpital, pour finalement se rendre à l'évidence : la construction d'un nouveau bâtiment regroupant les résidents en gériatrie et en psychiatrie d'âge avancé, distinct mais relié à l'hôpital de la rue des Rosiers.

Le projet a été présenté aux trois communes du Balcon du Jura qui ont accepté, en proportion de leur capacité financière, de financer le concours d'architecture et par là même d'apporter un soutien politique au projet. Cette décision est très importante car elle marque l'attachement d'une collectivité publique à offrir à sa population les prestations de soins et de santé dont elle a besoin.

### **Concours ouvert**

En automne dernier, le Centre de soins, en collaboration avec le Service de la Santé publique, a mandaté un architecte, M+B Zurbuchen-Henz, pour piloter un concours d'architecture destiné à déterminer le meilleur projet possible selon le cahier des charges fourni. Trenteneuf projets ont été déposés, venant de Suisse mais aussi de l'étranger, qui ont été examinés par le jury, qui en a sélectionné cinq, puis un seul, choisi par des votes unanimes et qui a été révélé mercredi au Technopôle. Le bureau Patrick Minder sera ainsi chargé de mener à bien la réalisation pour laquelle il a été primé. La présentation des résultats du

concours d'architecture méritait bien une présentation officielle qui a eu lieu mercredi dernier au Technopôle, mis à disposition par la commune de Sainte-Croix. Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation : membres des autorités communales du Balcon du Jura, députés, architectes, et représentants de l'État avec Pascal Broulis.

### Un arbre de vie au Crêt-des-Racines

Le président du Conseil d'administration a souligné l'importance de cette étape qui devra aboutir à la construction du nouvel EMS au Crêt-des-Racines, juste en dessus de l'hôpital, sur un terrain promis-vendu par l'hoirie Rousselet. Il a remercié toutes les personnes qui se sont engagées à mener à bien le concours et les communes de Sainte-Croix, Bullet et Mauborget qui en ont assuré le finan-

Le syndic de Sainte-Croix, Franklin Thévenaz, a confirmé la force de cette étape en rappelant la singularité de ce projet dans une région périphérique et la particularité du concept de Centre de soins et de santé communautaire, qui reste un cas unique dans notre pays. Il a rappelé l'adhésion unanime des trois communes du Balcon du Jura à soutenir politiquement et financièrement ce projet, avec l'appui du Canton qui l'a inscrit

dans la liste des projets de nouveaux établissements médico-sociaux.

Le syndic a souligné l'objectif essentiel qui est de garantir à la population de personnes âgées de la région un cadre de vie agréable, incluant sécurité, autonomie et bien-être. Le syndic a remercié toutes les personnes qui ont collaboré à ce projet et demandé qu'il bénéficie de toute l'attention et du soutien de la part des autorités concernées.

### **Anticiper**

Le directeur du Centre de soins, Thierry Monod, a clairement présenté l'enjeu. Les personnes âgées présentent des pathologies fort différentes les unes des autres, nécessitant toute une gamme de services, allant des soins à domicile aux interventions de soins aigus, en passant par toutes les prestations intermédiaires, qu'elles doivent pouvoir trouver sur place, dans une relation de proximité

Le Centre de soins s'inscrit dans un réseau qui permet de diriger les patients vers des lieux répondant à la gravité de leur pathologie, soit Yverdon-les-Bains, puis le CHUV, puis le réseau national. Mais l'essentiel doit pouvoir être assumé sur place, pour des raisons de coût et de proximité, donc d'économicité.

Le lauréat du concours, Patrick Minder a adressé quelques commentaires à son projet, qu'il a voulu assez étalé, conçu en trois ailes réparties en trois niveaux

et surtout qui épouse la pente du terrain.

Son atout principal est la facilité d'ac-

cès au jardin pour tous les résidents. Les

chambres sont situées en périphérie et les

locaux de service au centre des étages. Le

bâtiment correspond au standard Miner-

Le message de l'État

Le conseiller d'État en charge des

finances Pascal Broulis était présent à

cette cérémonie, lui qui a très largement

contribué à la naissance et au dévelop-

en témoigner longuement) était présent,

gie-Eco.

signe de l'importance qu'il accorde toujours à la présence forte d'un Centre de soins à Sainte-Croix. Il a placé son intervention sous le signe de l'architecture qui a pour fonction d'intégrer l'individu

Sur le plan de la santé publique, il a rappelé que si ce domaine entre pour une large part dans les dépenses publiques, il est aussi générateur de ressources par les emplois et le dynamisme économique qu'il génère dans les régions. «Le pro-

à son environnement.

Gander, le conseiller d'État Pascal Broulis et le directeur du **CSSC Thierry Monod.** 

Vive discussion entre

le député Hugues

### **Photos** Christophe Carisey



Patrick Minder ou jet de Sainte-Croix crée du travail, de la art d'expliquer. réflexion, une dynamique et il anticipe

Le jury qui a examiné les 39 projets.

## Qu'adviendra-t-il de l'hôpital?

Pour le directeur Thierry Monod, la mission de l'hôpital ne change pas. Celui-ci s'inscrit dans un réseau dont la porte d'accueil est aux Rosiers, puis selon les pathologies, les patients sont soignés sur place ou dirigés vers Yverdon-les-Bains, vers le CHUV ou vers tout autre établissement spécialisé.

Il n'est pas question de développer tel ou tel secteur qui ne répondrait pas aux besoins évidents de la population du Balcon du Jura, mais bien d'offrir une large palette de prestations pour lui garantir un lieu de vie satisfaisant. «Le défi du Centre de soins est de coordonner toutes les prestations liées à l'existence de l'établissement médico-social en diminuant les coûts sans diminuer les presta-

Après la construction du nouveau bâtiment, l'hôpital sera réorganisé pour accueillir notamment les bureaux des médecins, la buanderie, l'administration du CSSC, ainsi que celle du Centre médico-social, qui sont actuellement à l'avenue des Alpes. (J.-Cl. P.)

croissant de personnes âgées nécessitant une résidence adaptée.» Pascal Broulis a conclu en invitant la commission de construction à accélérer ses travaux afin de présenter dès que possible un projet finalisé au Conseil d'État en vue d'une validation finale. «Le Canton est sensible aux régions qui présen-

tent des projets, j'ai entendu le message,

mais il y a d'autres projets, donc faites

sur l'avenir qui nous prédit un nombre

vite... et longue vie à cet arbre de vie». Un apéritif d'inatoire préparé par les cuisiniers du Centre de soins a permis aux invités de poursuivre en toute amitié les discussions et de partager leur espoir que vive bientôt l'établissement médicosocial tant attendu par les autorités et la population du Balcon du Jura.

Pascal Broulis ou l'art de convaincre.

J.-Cl. P.

Le syndic de Sainte-Croix Franklin Thévenaz.

## Nouvelles du CSSC

La maquette de L'arbre

*de vie*, du bureau

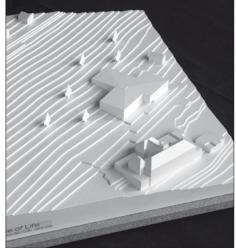
Patrick Minder.

### Concours d'architecture

## Vers un nouvel EMS aux Rosiers

Depuis plusieurs années, le Centre de soins et de santé communautaire (CSSC) étudie la construction d'un bâtiment permettant d'améliorer les conditions de vie des pensionnaires de gériatrie et de psychogériatrie. Avec l'aide des communes du Balcon du Jura, un concours d'architecture a été lancé, dont le lauréat est maintenant connu. La balle sera ensuite dans le camp de l'État de Vaud et, si tout se passe bien, un nouvel établissement médico-social devrait voir le jour en automne 2015 juste en dessus de l'hôpital de Sainte-Croix

Ce sera l'aboutissement d'un long processus. Le Conseil d'administration et la direction du CSSC ont élaboré plusieurs projets susceptibles de répondre à l'objectif d'améliorer les conditions de vie des pensionnaires en gériatrie et en psychogériatrie et notamment de leur permettre



Photomontage de L'arbre de vie situé sur le côté Mont-des-Cerfs de la rue des Rosiers, en dessus de l'hôpital auquel il sera relié par un passage sous-terrain.

de disposer de chambres individuelles. Nouveau bâtiment

L'hypothèse consistant à transformer le bâtiment de la rue des Rosiers a été abandonnée car on constate que la cohabitation entre des activités hospitalières et un EMS ne comporte pas que des avantages. On a donc décidé de construire un nouveau bâtiment, relié en sous-sol à l'hôpital, destiné à offrir septante chambres et à garantir un accès de plain-pied à l'extérieur pour tous les résidents. Plusieurs variantes ont été envisagées, pour choisir finalement de construire en dessus de l'hôpital sur un terrain appartenant à l'hoirie Rosselet.

Une promesse d'achat de terrain a été signée et, parallèlement un plan partiel d'affectation a été réalisé qui est en consultation auprès du Canton. Le Service d'aménagement du territoire étant surchargé, la réponse risque de se faire attendre encore quelques mois, mais sur le principe, on est d'accord.

### **Programme** d'architecture

Un groupe de travail réunissant les utilisateurs, des architectes et un représentant du Service de la Santé publique a élaboré un programme des locaux, comprenant septante chambres, les locaux de service, ainsi qu'une cuisine prévue pour fournir l'EMS, l'hôpital et les repas à domicile. Si le projet se réalise, la cuisine actuelle va donc quitter l'avenue des Alpes (tout comme l'administration d'ailleurs), ce qui ouvre large la voie quant à l'avenir de ces bâtiments. Un concours d'architecture ouvert à tous les bureaux, en Suisse et à l'étranger, a donc été élaboré sous la conduite de Bernard Zurbuchen du bureau M+B Zurbuchen-Henz à Lausanne. Ce concours a fait l'objet de trente-neuf dossiers accompagnés d'une maquette, dont plusieurs d'Italie, Espagne, Portugal et... Canada), qui ont fait l'objet d'une étude par le jury, présidé par Robert-Tito Haarpaintner. Au cours de deux rudes journées de débats, celui-ci a retenu cinq projets, qui ont été examinés plus en détail par les architectes.

### L'arbre de vie

Le 5 février dernier, le jury a finalement tranché et établi à l'unanimité un classement définitif. Le lauréat est un bureau fribourgeois, dirigé par Patrick Minder,



Émilie Gerber, Tito Haarpaintner, président du jury, et Bernard Zurbuchen.

qui a eu la lumineuse idée de le nommer «The tree of life», l'arbre de vie. Le jury a également attribué les prix (160'000 francs au total) répartis entre les cinq meilleurs projets en fonction de l'écart les séparant les uns des autres. L'organisateur du concours, M. Bernard Zurbuchen, rappelle que les noms des lauréats n'ont été dévoilés qu'après le classement et la signature du rapport, préservant ainsi un anonymat absolu. Il n'est pas inutile de signaler que le bureau d'architecte Philippe Gueissaz à Sainte-Croix, d'un commun accord avec le CSSC, n'a pas

Le bâtiment projeté présente des décrochements et évite un aspect trop massif.

pris part au concours.

Il comporte une aile en direction du sudouest (vers le Mont-des-Cerfs) et présente l'avantage déterminant d'offrir à chacun des trois étages un accès direct et plat vers l'extérieur, grâce à une utilisation judicieuse de la pente.

### Vers un projet définitif

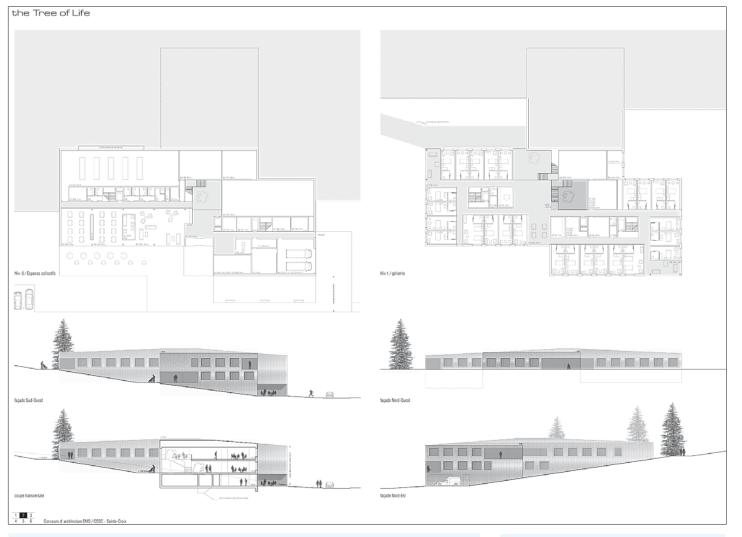
Reste maintenant à affiner le projet, à le faire évoluer dans le sens de l'adéquation la meilleure possible avec les attentes des pensionnaires et des utilisateurs. En collaboration avec le Service de la Santé publique, le groupe de travail va préciser le coût (estimé à environ 22 millions de francs selon l'enveloppe votée par le Grand Conseil), lancer les soumissions et faire un rapport final qui sera remis au Conseil d'État.

Nouvelles du Centre de Soins et de Santé Communautaire

Cette étape devrait être franchie à la fin de cette année, puis le gouvernement vaudois prendra sa décision finale et, dans le meilleur des cas, les travaux pourraient débuter au printemps 2014 pour une inauguration espérée en automne 2015.

La consolidation et l'amélioration du Centre de soins sont donc en bonne voie. Les projets des lauréats ont été présentés mercredi dernier, et la population est invitée à examiner l'ensemble des dossiers au Technopôle de Sainte-Croix les 21 et 22 février de 18h à 20h, samedi 23 février de 10h à 16h., 25-26-27-28 février et 1er mars de 18h à 20h.

Nouvelles du CSSC



Plans et vues en coupe de L'arbre de vie.

On remarque l'accès à l'extérieur direct et sans obstacle pour les trois niveaux.

## Rappels historiques récents

Avant que ne se développe le projet du Centre de soins et de santé communautaire, plusieurs projets de construction d'un établissement médico-social à Sainte-Croix ont été élaborés, sans voir le jour.

L'EMS Ma Retraite aux Replans n'étant plus conforme aux exigences légales, un projet de construction sur la place du Stand est développé en 1991. Il reçoit l'appui des autorités locales, mais un référendum est lancé et aboutit, puis la population de la commune de Sainte-Croix refuse le projet en votation.

L'année suivante, on remet l'ouvrage sur le métier et on imagine de créer l'EMS

au chemin de la Promenade, toujours avec l'appui des autorités locales. Le projet est très avancé, mais cette fois-ci, c'est le département de la Santé publique qui bloque les opérations en exigeant que les partenaires concernés de Sainte-Croix et d'Yverdon-les-Bains se mettent d'accord.

C'est alors que se développe le concept de Centre de soins et de santé communautaire réunissant sous le même toit l'Hôpital, l'EMS et les soins à domicile du Balcon du Jura. En 1996, on achète les ex-usines Thorens à l'avenue des Alpes, chacun connaît la suite.

J.-Cl. P.

## Membres du jury

#### Président:

Robert-Tito Haarpaintner, président du CSSC.

#### Membres professionnels:

Mme Jeanne Della Casa, M. Jean-Jacques Jobin, M. Dominique Salathé, M. Alexandre Clerc, M. Jean-Paul Robert, architecte au Service de la Santé publique.

### Membres non-professionnels:

M. Thierry Monod, directeur du CSSC, M. Franklin Thévenaz, syndic de Sainte-Croix, M. Oscar Daher, médecin-chef hôpital de Sainte-Croix.